

Réf: Dossier N° 070915

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GAÏA » en abrégé « GC »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 8ème tranche, Lot 668, Ilot
43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GAÏA » en abrégé « GC »

Objet : COMMUNICATION ET AUDIO-VISUEL, IMPRIMERIE, EVENEMENTIEL, DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré 8ème tranche, Lot 668, Ilot 43

Dirigeant(s) : M ASSOHOUN KOUADIO CÉSAIRE-ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00220 du 18/01/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01867/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

